VALMONDOIS
VILLAGE D'ARTS ET DE JARDINS

# Encombrants

Les deux dates de ramassage des encombrants pour l'année 2021 sont :

- **Vendredi 9 avril 2021**
- **Mardi 12 octobre 2021**

Pour rappel,

- la collecte des objets encombrants est limitée à **1 m3 par habitation**
- ils doivent être sortis **la veille du jour de ramassage**

## Déchets refusés lors des collectes d'encombrants

- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m
- Gravats
- Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE)
- Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus…)
- Déchets verts et souches d'arbres
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques…)

**Les encombrants font partie des déchets pris en charge dans les déchèteries** , tout comme les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les DEEE, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants…). Ce mode de collecte permet une gestion optimisée des déchets.

**La pré-collecte n'intervient pas lors du ramassage des encombrants** . Les habitants bénéficiant de ce service pour les autres flux doivent présenter eux-mêmes leurs encombrants aux points de présentation.